



Activités commerciales après le 11 septembre 2001 : partenariats entre les autorités douanières et l'industrie

Par Peter E. Vajda, conseiller en sécurité commerciale

Par suite des actes terroristes tragiques survenus à New York, à Madrid et à Londres, les gouvernements du monde entier ont fait de la lutte au terrorisme l'une de leurs grandes priorités. Jusqu'à 2001, les chaînes d'approvisionnement constituaient sans doute l'un des éléments les plus vulnérables du réseau commercial mondial. Il importe de souligner que les trois principaux actes terroristes du nouveau millénaire étaient associés à des moyens de transport.

Dans les jours qui ont suivi les attentats du 11 septembre, les retards importants causés par l'augmentation du nombre d'inspections à la frontière américaine ont forcé les autorités douanières à prendre conscience que, mis à part la vérification systématique de chaque caisse



qui traversait la frontière, il n'existait pas une façon unique de réduire efficacement le risque que des activités terroristes perturbent les chaînes d'approvisionnement mondiales.

À cette fin, les autorités douanières américaines se sont rapidement rendu compte que le seul moyen efficace d'y parvenir consistait à établir des partenariats avec les propriétaires mêmes de chaque chaîne d'approvisionnement et d'encourager chaque entreprise, représentant un maillon de la chaîne, à élaborer des politiques concrètes visant à accroître la sécurité avec l'aide des douanes.

Dans cette optique, les autorités douanières américaines ont créé le programme C-TPAT (*Customs-Trade Partnership Against Terrorism*).

De même, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a élaboré son propre programme, baptisé *Partenaires en protection* (PEP). PEP est le pendant du C-TPAT pour ce qui est du fonctionnement, de l'intention et du but visé.

Ces deux programmes reposent essentiellement sur le principe que les entreprises ont droit à un dédouanement accéléré en échange une sécurisation accrue de leurs chaînes d'approvisionnement.

La non-reconnaissance de la sécurité se traduit par l'incertitude et l'imprévisibilité

Dans notre économie mondiale où l'avantage concurrentiel passe d'abord et avant tout par des chaînes d'approvisionnement optimales, les frontières constituent le principal obstacle à la prévisibilité et à la certitude du commerce international. Pour que les marchandises d'une entreprise puissent traverser les frontières rapidement et efficacement, cette entreprise doit maintenant être tout au moins reconnue comme étant sûre par les services douaniers. Le C-TPAT et le PEP sont deux programmes qui permettent aux entreprises d'être reconnues comme de bonnes « entreprises citoyennes » par tous ceux avec qui elles font affaire.

Services de consultation Milgram
EXPÉRIENCE. EXPERTISE. ÉDUCATION.



Les coûts de la participation

Les exigences des programmes C-TPAT et PEP sont raisonnables et logiques. La plupart des entreprises découvriront qu'elles ont déjà mis en œuvre l'essentiel des exigences de ces programmes en matière de sécurité minimale.

Les avantages de la participation : les voies EXPRES

Les participants des programmes PEP et C-TPAT ont l'avantage d'avoir accès aux voies EXPRES (expéditions rapides et sécuritaires). Les voies EXPRES sont des voies séparées réservées aux participants PEP/C-TPAT. Ces voies réservées permettent à un camionneur accrédité EXPRES, à l'emploi d'un transporteur accrédité PEP/C-TPAT, qui transporte le chargement d'un importateur accrédité PEP/C-TPAT, de traverser rapidement la frontière tout simplement en soumettant un code à barres pour chacun des trois participants (soit trois codes à barres en tout).

Pour ces participants, les inspections sont réduites ou font l'objet d'un traitement prioritaire. L'accès à des voies EXPRES réservées et à des inspections accélérées contribue fortement à réduire l'incertitude et l'imprévisibilité associée au passage des frontières.

Avantages secondaires : une chaîne d'approvisionnement sûre est une chaîne d'approvisionnement efficace

Conclusion : la sécurité accrue des chaînes d'approvisionnement et une meilleure gestion du risque favorisent un plus grand avantage concurrentiel. La sécurité des chaînes d'approvisionnement ne doit pas être considérée comme un centre de coûts dont le rendement du capital investi est impossible à mesurer. Le fait est qu'une chaîne d'approvisionnement sûre est une chaîne d'approvisionnement plus efficace.

Dans un sondage IDC datant de mai 2004, plus de la moitié des répondants ont cité ce qui suit comme constituant d'importants avantages d'une chaîne d'approvisionnement bien protégée : coût réduit, intégrité préservée des marques, meilleures relations avec les fournisseurs et plus grande rapidité de la chaîne d'approvisionnement. Un tout nouveau cadre de sécurité relèvera la sécurité, le degré de réaction et la souplesse des chaînes d'approvisionnement.

Pour en apprendre davantage sur les avantages accessoires de la sécurité des chaînes d'approvisionnement, veuillez consulter les liens des études qui suivent :

[Innovators in Supply Chain Security: Better Security Drives Business Value](#)

Étude de l'Université Stanford parrainée par le Manufacturing Institute, juillet 2006 (en anglais seulement)

[Impact des nouvelles procédures douanières en matière de sécurité et participation au programme volontaire de lutte contre le terrorisme \(C-TPAT\)](#)

Jolicoeur et Associés, pour le ministre du Développement économique du Québec, Innovation et exportation et pour le ministre de l'Agriculture et des pêcheries du Québec, février 2006

[Global Movement Management: Securing the Global Economy](#)

IBM Business Consulting Services, novembre 2005 (en anglais seulement)